



**Cabinet d'Avocats**  
Barreau de THONON-LES-BAINS, du Léman et du Genevois

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE T2**  
situé au rez-de-chaussée  
**AVEC TERRASSE CAVE ET GARAGE**  
situé dans un ensemble immobilier  
«LES ALLEES D'HERMANCE»  
**35 Chemin des Grandes Vignes - 74140 VEIGY FONCENEX**

**MISE A PRIX : 100 000 €**

Fixée au **VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 à 15 HEURES**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu  
à THONON-LES-BAINS (74200)

### DESIGNATION

Sur la Commune de VEIGY-FONCENEX (74140), dans un ensemble immobilier dénommé «Les Allées d'Hermance», cadastré section E n°2806 et n°2808 pour une contenance totale de 77a 36ca :

- Le lot n° 26 : un **garage** portant le n° 26 au plan général, situé au sous-sol du bâtiment G ; et les 17/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ; et les 195/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment G ;

- Le lot n° 63 : une **cave** portant le n° 18 au plan général, située au sous-sol du bâtiment G ; et les 1/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ; et les 16/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment G ;

- Le lot n° 204 : un **appartement type T2** portant le n° B18 au plan général situé au rez-de-chaussée du bâtiment B comprenant un hall d'entrée et dégagement, des toilettes, une salle de bains, un espace séjour-cuisine ouvrant sur la terrasse, une chambre ; et les 145/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales ; et les 611/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Le tout d'une superficie privative de 50,86 m<sup>2</sup> de surface Loi Carrez totale, 50,86 m<sup>2</sup> de surface au sol totale et 15,17 m<sup>2</sup> de parties annexes (cave terrasse)

Les biens sont occupés par un locataire suivant acte sous seing privé en date du 16 février 2020.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 20.00042 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance, ou au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE.

Une **visite des lieux** sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (Tél. 04.50.49.20.80) le **lundi 30 novembre 2020 de 15h30 à 16h30**.

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maîtres RIMONDI - ARMINJON - ALONSO - HUISSOUD & CAROULLE - «Le Président» - 1 bis Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS Cedex - Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.

ECO 74 5705 23/10/20